



Flash d'information n° 456 du 3 juillet 2023

Carrière & Dialogue Social

Avancements d'échelons second semestre 2023



Stéphanie FONTAINE

Conseillère carrière et dialogue social
02.48.50.82.55



Alexandra BONNAIRE

Conseillère carrière et dialogue social
02.48.50.82.57

service.rh@cdg18.fr

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les DGS, Secrétaires généraux et DRH,

Dans la journée, vous allez recevoir par mail **les arrêtés d'avancements d'échelons du second semestre 2023.**

Ils proviendront de l'adresse mail suivante: info@agirhe-cdg.fr

Objet: Documents Arrêté AVE Agirhe

Ce mail n'est pas frauduleux. Merci de bien vouloir vérifier que celui-ci ne soit pas dans vos spams. NE REPONDEZ PAS à cette adresse mail.

Seuls les collectivités et établissements ayant des agents avec un avancement d'échelon prévu ce semestre recevront cet email.